

## Proxima Pays Mellois 2008 – 2013

### Priorité Tourisme

#### Orientation générale de la priorité Tourisme :

Mise en place d'une stratégie de développement touristique, intégrée dans la politique de développement économique du territoire

Développement de l'attractivité du territoire

#### Quatre axes

- Office de pôle
- Hébergements touristiques
- Sites touristiques
- Patrimoine public non protégé

<b>Axe Office de Pôle</b>	
<b>Objectif principal</b>	Réorganisation des missions d'accueil, d'information et de promotion touristique ; d'animation touristique ; de commercialisation par la création d'un Office de Pôle
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Structurer l'accueil à l'échelle du Pays Mellois</li><li>- Gérer la collecte et la diffusion d'information à l'échelle du Pays</li><li>- Développer une offre adaptée à la demande de la clientèle, et la faire connaître</li><li>- Anticiper l'évolution des demandes</li><li>- Professionnaliser les acteurs du tourisme</li><li>- Commercialiser des produits touristiques</li></ul>
<b>Effets attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Amélioration de la qualité de l'accueil</li><li>- Evolution de l'image du territoire</li><li>- Meilleure lisibilité de l'offre</li><li>- Développement économique de l'activité touristique (retombées sur les hébergements, restaurants, commerces, et sites)</li></ul>
<b>Type de dossiers</b>	Création et gestion d'un Office de Pôle de territoire
<b>Type de dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fonctionnement et formation</li><li>- Equipement en mobilier et matériel informatique</li></ul>
<b>Intervention financière</b>	Fonctionnement de la structure : 30 000 € par an Taux d'intervention : 25% pour l'équipement et la formation
<b>Bénéficiaires</b>	Structure porteuse de l'Office de Pôle
<b>Critères liés à la subvention</b>	- Convention de collaboration tripartite Office de Pôle / Conseil Général / CDT révisable tous les ans
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organisation des permanences d'accueil sur le territoire</li><li>- Evolution des outils de communication</li><li>- Nombre de visites sur les pages tourisme du site du Pays</li><li>- Nombre de visites sur les bornes interactives</li><li>- Entrées et chiffre d'affaires dans les sites et les hébergements</li><li>- A moyen terme, adhésion à une charte qualité</li><li>- Type et nombre de jours de formation et nombre de salariés concernés</li><li>- Nouveaux produits commercialisés</li><li>- Fréquentation et chiffre d'affaires sur ces nouveaux produits</li></ul>
<b>Enveloppe</b>	Pour la période 2008 – 2013 : 152 000 €
<b>Référentiel du Conseil Général</b>	Référentiel 10 : Offices de tourisme de Pôle